Sphynx (SPH)

Fiches de race vs 17/05/2025

[redacted]

Remarque : vous trouverez les dernières mises à jour sur : Décision relative à l'élevage - Programmes d'élevage Chats | Vlaanderen.be

Autres noms

Chat nu canadien

Objectif du programme

Le programme d'élevage vise à réduire les maladies héréditaires les plus courantes, sans exclure trop de chats, afin de préserver la diversité génétique au sein de la population de la race.

Au lieu d'exclure systématiquement des animaux, nous avons élaboré des recommandations d'élevage basées sur des combinaisons mûrement réfléchies. La santé physique des animaux est bien sûr prise en compte, et les chats souffrant de l'une de ces maladies sont exclus de la reproduction.

Tests de performance

AFFECTION	RECOMMANDATION	MÉTHODE DE DÉPISTAGE	ÂGE	FRÉQUENCE
Surdité	Obligatoire pour les chats entièrement blancs (gène W-locus)	Test BAER	À partir de 6 semaines Avant la 1ère saillie	Une seule fois
Cardiomyopathie hypertrophique (CMH)	Obligatoire	Échocardiographie	À partir de 12 mois	Valable 2 ans
Dysplasie de la valve mitrale	Obligatoire	Auscultation cardiaque + échocardiographie en cas de souffle cardiaque de degré 1	À partir de 12 mois	Valable 1 an
Syndrome myasthénique congénital (CMS)	Obligatoire	Test ADN COLQ : c.1190G>A	Dès la naissance Avant la 1ère saillie	Une seule fois
Atrophie progressive de la rétine (PRA rdAc)	Recommandé	Test ADN *CEP290* : c.7584+9T>G	Dès la naissance Pour la 1ère saillie	Une seule fois
Déficit en pyruvate kinase (PKDef)	Recommandé	Test ADN *PKLR* : c.707-53G>A	Dès la naissance Avant la 1ère saillie	Une seule fois
Maladie polykystique des reins (PKD)	Recommandé	Échographie	À partir de 12 mois	Une seule fois
Maladie rénale polykystique 1 (PKD 1)	Recommandé	Test ADN* Variante PKD1 : c.9882C>A	Dès la naissance Pour la 1ère saillie	Unique

*Pour les tests ADN :

Exempt par descendance : lorsque les deux parents d'un animal reproducteur ont été testés négatifs pour un allèle affecté ou anormal à l'aide d'un test ADN et qu'il a été démontré par vérification de la filiation qu'ils sont bien les parents, l'animal reproducteur n'a pas besoin d'être testé à nouveau, mais on peut supposer qu'il est également exempt de l'allèle affecté ou anormal en question.

Conseils d'élevage par test de performance

Des conseils d'élevage sont donnés ici (sous forme schématique et sous forme de tableau) pour chaque combinaison parentale possible.

- **Un conseil positif** ou vert signifie que cet accouplement est approprié sur la base de ce test.
- **Un conseil conditionnellement positif** ou orange signifie que ce n'est pas un accouplement idéal sur la base de ce test, mais que l'accouplement est autorisé. De telles combinaisons sont autorisées afin de ne pas compromettre la diversité génétique d'une race.

- **Une interdiction de reproduction** ou rouge signifie que cet accouplement n'est pas approprié sur la base de ce test. Ces animaux ne peuvent pas être combinés.

Les animaux atteints de **maladies** autosomiques **récessives** ne peuvent être utilisés que si le bien-être de l'animal et de sa descendance est assuré.

MALADIE	RÉSULTAT POSSIBLE DU DÉPISTAGE	CONSEIL D'ÉLEVAGE				
Surdité	Résultats de l'examen BEAR : 1. **Normal** : audition normale dans les deux oreilles 2. **Unilatéral** : surdité totale dans une oreille et audition normale dans l'autre oreille 3. **Bilatéral** : surdité totale dans les deux oreilles 4. **Aucun résultat** : aucun test BAER n'a été effectué	Chat / Chat	Audition normale	Surdité unilatérale	Surdité bilatérale	Aucun résultat
		Audition normale				
		Surdité unilatérale				
		Surdité bilatérale				
		Aucun résultat				
Syndrome myasthénique congénital (CMS)	Il s'agit d'une transmission autosomique récessive : **1. Libre** 2. **Porteur** (1 copie normale et 1 copie affectée du gène) 3. **Malade** (2 copies du gène affectées) 4. **Pas de résultat**	Chat / Chat	Libre	Porteur	Malade	Aucun résultat
		Libre				
		Porteur				
		Malade				
		Aucun résultat				
Cardiomyopathie hypertrophique (CMH)	1. **Normal** : aucun signe d'CMH n'est visible à l'échocardiographie. 2. **Suspect** : l'échocardiographie révèle des signes pouvant indiquer une CMH. Le chat doit subir un nouveau test après un an. 3. **Atteint** : des signes évidents d'CMH sont visibles à l'échocardiographie. 4. **Pas de résultat** : aucune échocardiographie n'a été réalisée.	Chat / Chatte	Normal	Suspect	Atteint	Aucun résultat
		Normal				
		Suspect				
		Atteint				
		Aucun résultat				

AFFECTION	RÉSULTAT POSSIBLE DU DÉPISTAGE	CONSEIL DE REPRODUCTION				
Dysplasie de la valve mitrale	**Par auscultation :** 1. Degré 0 : absence de souffle cardiaque 2. Degré 1 à 6 : souffle cardiaque très léger à fort 3. Aucun résultat Si un souffle cardiaque est détecté chez l'un des deux parents, **une échocardiographie doit être réalisée**. Un chat présentant un souffle cardiaque de degré 0 à l'auscultation est considéré comme de classe A à l'échocardiographie.	Chat Chatte	Degré 0	Degré 1-6	Aucun résultat	
		Degré 0				
		Degré 1-6				
		Aucun résultat				
	Par échocardiographie : 1. **Normal** : aucun souffle cardiaque et/ou aucun signe de dysplasie mitrale visible à l'échocardiographie. 2. **Suspect** : signes légers de dysplasie de la valve mitrale visibles à l'échocardiographie. 3. **Atteint** : signes évidents de dysplasie mitrale visibles à l'échocardiographie. 4. **Aucun résultat** : aucune auscultation cardiaque et/ou échocardiographie n'a été réalisée.	Chat Chat	Normal	Suspect	Atteint	Aucun résultat
		Normal				
		Suspect				
		Atteint				
		Aucun résultat				
Atrophie progressive de la rétine **(PRA rdAc)**	Il s'agit d'une transmission autosomique récessive : 1. **Libre** 2. **Porteur** (1 copie normale et 1 copie affectée du gène) 3. **Malade** (2 copies du gène affectées) 4. **Pas de résultat**	Chat Chat	Libre	Porteur	Malade	Aucun résultat
		Libre				
		Porteur				
		Malade				
		Aucun résultat				

AFFECTION	RÉSULTAT POSSIBLE DU DÉPISTAGE	CONSEIL EN MATIÈRE DE REPRODUCTION				
Déficit en pyruvate kinase (PKDef)	Il s'agit d'une transmission autosomique récessive : **1. Libre** 2. **Porteur** (1 copie normale et 1 copie affectée du gène) 3. **Malade** (2 copies du gène affectées) 4. **Pas de résultat**	Chat / Chat	libre	Porteur	souffrant	Aucun résultat
		libre				
		porteur				
		souffrant				
		Aucun résultat				
Polycystic Kidney Disease (PKD)	1. **Normal** : aucun signe de PKD n'est visible à l'échographie. 2. **Suspect** : l'échographie révèle de très légères anomalies pouvant correspondre à un PKD. Celles-ci ne sont toutefois pas suffisamment spécifiques. 3. **Atteint** : des signes de PKD sont visibles à l'échographie. 4. **Aucun résultat** : aucune échographie des reins n'a été réalisée.	Chat / Chat	Normal	Suspect	Atteint	Aucun résultat
		Normal				
		Suspect				
		Atteint				
		Aucun résultat				
Polycystic Kidney Disease 1 (PKD 1)	Il s'agit d'une transmission autosomique dominante : **1. Libre** 2. **Hétérozygote atteint** (1 copie normale et 1 copie affectée du gène) 3. **Homozygote atteint** (2 copies du gène affectées) **4. Pas de résultat**	Chat / Chat	Non	Hété. atteint	Hom. atteint	Aucun résultat
		Libre				
		Hété. atteint				
		Hom. atteint				
		Aucun résultat				

Conseil général en matière d'élevage

Les tests obligatoires doivent être effectués conformément aux conditions mentionnées et selon la fréquence indiquée. Dès qu'un ou plusieurs de ces résultats constituent une « interdiction de reproduction », cette combinaison ne peut être réalisée.

En fonction du nombre d'examens cliniques pouvant donner lieu à un **avis d'élevage conditionnellement positif (orange)**, un nombre maximum de résultats conditionnellement positifs est autorisé :

- 1-2 examens : max. 1 résultat conditionnellement positif
- 3-4 examens : max. 2 fois conditionnellement positif
- 5 examens ou plus : max. 3 fois conditionnellement positif

Dans ces cas, un **suivi supplémentaire** est requis par l'éleveur avant de répéter un tel accouplement.

Le **taux de consanguinité** dans la base de données FBe est calculé à l'aide de la formule de Wright **sur 5 générations** (si elles sont connues).
Le coefficient de consanguinité (COI) d'un descendant ne peut **dépasser de plus de 1 % le COI moyen des deux parents**.

Si **moins de 3 générations** des parents sont connues, la combinaison n'est autorisée que s'il n'y a pas d'ancêtres communs du côté paternel et maternel. Tous les avis d'élevage pour les tests obligatoires doivent alors être positifs. Une chatte ne peut pas être saillie par son grand-père, son père, son frère, son demi-frère, son fils ou son petit-fils.

Afin d'éviter que les mutations pathogènes ne se propagent trop au sein de la race ou de la population, il est essentiel de ne pas faire saillir un mâle trop souvent (effet du mâle populaire). Nous limitons ainsi la propagation de variantes génétiques nocives et contribuons à préserver la santé de la race à long terme.

Notre site web :

http://www.felisbelgica.be/

Notre page Facebook :

https://www.facebook.com/Felis-Belgica-255959984470978/

Notre page Instagram :

https://instagram.com/felisbelgica

FELIS BELGICA